



Direction Transports et Mobilités Durables

Affaire suivie par Etienne BRUN (02.38.70.25.87 - etienne.brun@regioncentre.fr)

Orléans, le 11 juillet 2017

Mesdames, Messieurs les Maires,

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Autorité Organisatrice de Second Rang,

Le Gouvernement vient de signer, le 27 juin dernier, un décret permettant d'assouplir l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Vous avez été nombreux, dans ce cadre, à faire part aux services déconcentrés de l'Etat votre souhait de saisir, dès la rentrée de septembre 2017, l'opportunité qui était offerte d'un retour à la semaine de quatre jours d'école.

Je vous rappelle que cette prochaine rentrée correspond également à la prise de compétence du transport scolaire par la Région, qui induit de nombreux changements d'organisation, avec notamment la mise en œuvre de la gratuité scolaire dans notre Région. Cette décision gouvernementale impacte donc fortement nos organisations à un moment où tout avait été fait pour que la rentrée scolaire se déroule dans les meilleures conditions.

Dans un tel contexte, une modification massive des conditions de transports des scolaires dans notre Région, décidée aussi tardivement et sans analyse fine des conséquences associées, m'apparaît porteur de risques pour le bon déroulement de la rentrée. En effet, plus de 700 circuits seraient potentiellement concernés par de tels changements sur notre territoire.

Toutefois, la Région a proposé aux Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale qu'une approche pragmatique soit mise en œuvre, afin de ne pas pénaliser les communes pour lesquelles une telle évolution était à portée, sans induire de manière certaine aucune conséquence pour le reste du système. La Région a donc donné son accord pour une réponse favorable aux demandes dans les cas suivants :

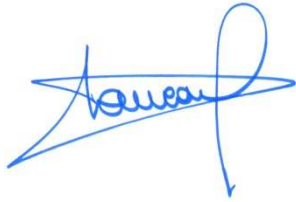
- en l'absence de transport scolaire organisé par la Région pour l'établissement en question, ou en cas de transport scolaire assuré par une régie entièrement autonome.
- en cas de suppression exclusive de la scolarité du mercredi, sans changement des horaires ou itinéraires de transport les autres jours de la semaine.

Dans les autres cas, il apparaît nécessaire pour la Région de mener avec les transporteurs et les élus locaux une analyse fine de toutes les conséquences des évolutions proposées, afin de pouvoir les mettre en œuvre dès la rentrée de septembre 2018.

Monsieur Etienne BRUN, chef du service Exploitation (02.38.70.25.87 - etienne.brun@regioncentre.fr) est à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Soyez convaincu que la Région met tout en œuvre pour offrir dans les meilleures conditions un service de transport scolaire pour la prochaine rentrée.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



François BONNEAU

Président de la Région Centre-Val de Loire



Philippe FOURNIE

Vice-président délégué
aux transports et à l'intermodalité